



## Réunion du Conseil d'Administration - Samedi 5 septembre 2020 -

<b>Membres élus présents</b>	BOISSIERE Daniel, BONNIN Elodie, COURTOIS Hervé, DIZIER Sévérine, GALLOCCHIO Joël, LAURENT Christel, LINARD Stéphane, MACCOTTA Robert, PARIS Jérôme, PERROUX Philippe, WOLFF Ludovic
<b>Membres élus excusés</b>	BERTRAND Alain, GUIRAUD Philippe, LALLEMAND Thibault,
<b>Invités présents</b>	SERRADELL Michel
<b>Invités excusés</b>	VILLENEUVE Lionel, LE QUELLEC Thomas
<b>Salariés présents</b>	AMO Thomas, CAMACHO Soledad, FRANTZ Matthias
<b>Salariés excusés</b>	QUENETTE Nicolas

### INFORMATIONS DU PRESIDENT

La subvention de l'ANS a été versée à la Ligue ainsi qu'aux clubs, pour les CODEP nous n'en savons pas plus.

La part Ligue est nettement inférieure par rapport à notre prévisionnel.

### PRESENTATION DU NOUVEAU CTL

Matthias FRANTZ, embauché au sein de notre structure depuis le 17 août 2020, est présenté à l'ensemble des élus présents. Un tour de table est fait afin que chacun se présente.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

### PRESENTATION ET ECHANGE AVEC LE DOCTEUR LE QUELLEC, MEDECIN DU SPORT

Le Docteur LE QUELLEC n'a finalement pas pu être présent, il est excusé.

### PROPOSITION DE NOMINATION DE STEPHANE LINARD AU POSTE DE TRESORIER (VOTE)

Suite à la démission de Jean TAURIN de son poste de Trésorier et du Conseil d'Administration de la Ligue Occitanie de Triathlon en date du 22 juin 2020, le Président de la Ligue propose la nomination de Stéphane LINARD au poste de Trésorier de la Ligue Occitanie de Triathlon jusqu'aux prochaines élections.

La nomination de Stéphane LINARD au poste de Trésorier au sein de la Ligue Occitanie de Triathlon est acceptée par tous les membres.

Il faudra informer la Caisse d'Epargne de certains changements rapidement.

Les modifications à apporter auprès de la banque sont les suivantes :

- Retirer la procuration des comptes de la Ligue à l'ancien Trésorier, Jean TAURIN



- Donner la procuration au nouveau Trésorier de la Ligue : Stéphane LINARD,
- Modifier l'adresse postale pour le courrier postal uniquement : Caserne Vauban, 1027 Bd de Verdun, 34200 SETE,
- Modifier l'adresse mail : contact@triathlonoccitanie.com,
- Modifier le N° de téléphone : 06.24.75.97.51 et rattacher ce N° aux cartes bancaires également.

Pour rappel, nous avons depuis cette année, l'obligation de faire appel à un expert-comptable inscrit à l'ordre des experts-comptables ayant pour mission la présentation des comptes annuels. Il est demandé au Trésorier de rechercher cet expert afin qu'il fasse une proposition chiffrée concernant son intervention au sein de la Ligue.

Il appartiendra au prochain Conseil d'Administration de rechercher une banque qui couvre l'ensemble de la Région Occitanie ce que ne fait pas la Caisse d'Épargne.

#### PRESENTATION DU DISPOSITIF D'AIDE AUX CLUBS COVID-19 (VOTE)

Jérôme Paris remercie Soledad Camacho, Thomas Amo, Jean Taurin et Daniel Boissière pour leur aide précieuse dans les différentes réflexions sur ce dossier.

Rapidement après les premières études et réflexions, il a semblé plus cohérent à la commission d'apporter une aide vis à vis des manifestations annulées. En effet, ce sont ces annulations qui vont avoir l'impact financier le plus visible, important, et quantifiable pour les organisateurs, et en particulier des clubs organisateurs pour qui ces manifestations sont une rentrée d'argent vitale pour leur fonctionnement.

Dans un premier temps il avait été envisagé de prendre en compte uniquement les manifestations annulées durant « la période COVID », jusqu'au 31 juillet. Cependant au vu des nombreuses annulations qui se sont poursuivies après cette date et au vu de l'impact de la situation sanitaire sur l'évolution du calendrier, l'ensemble des manifestations annulées pour la saison 2020 seront prises en compte.

Plusieurs scénarios ont été présentés, le CA a décidé de retenir une aide selon les principes suivants :

- Enveloppe globale de 15 000 €.

- L'aide sera apportée aux organisateurs qui ont été contraints d'annuler leur manifestation 2020, avec une priorité pour les clubs organisateurs.

- Ce sera une aide à organiser leur manifestation en 2021 : ce n'est ni un avoir, ni une somme versée à l'avance, l'aide prendra la forme d'une réduction sur la facture d'après course 2021.

- Pour toutes les organisations annulées pour cause de COVID en 2020 : remboursement sur la facture 2021 de la licence manifestation, à hauteur de 312€ max par journée d'organisation.

- Pour les clubs organisateurs uniquement : la ligue prendra en charge une partie de l'arbitrage sous forme d'une réduction sur la facture 2021 (réduction de 20 à 50%, selon le type d'épreuve, %age qui reste encore à définir définitivement une fois la saison 2020 terminée).

Une présentation plus précise et détaillée de cette aide sera faite lors de la réunion des clubs et organisateurs en novembre.



La forme définitive de l'aide sera présentée et votée lors du prochain CA de Ligue, en même temps que le BP 2021.

#### PROPOSITION DE REGLEMENT FINANCIER

Suite à la modification de nos statuts ligue, le Président présente un nouveau règlement financier. Il est apporté les modifications suivantes à la proposition présentée :

- Ajouter au point 2.1 : un salarié de la ligue aura la procuration des comptes bancaires,
- L'ensemble des salariés de la ligue peut engager des dépenses sur le compte de la ligue jusqu'à hauteur de 50 €.
- Modifier le point 2.2 : Tout engagement supérieur à ~~25% de l'enveloppe globale allouée 5 000 euros~~, doit faire l'objet d'un cahier des charges en essayant de trouver le meilleur rapport qualité/prix. La présentation de 3 devis est obligatoire.

Compte-tenu de ces modifications, le règlement financier est adopté. Il sera disponible sur le site de la ligue.

#### POUR INFORMATION RETOUR SUR L'ACTION DE DIETETIQUE

Le Président présente un bilan sur l'action de diététique qui a été réalisé par Cécile BOISSIERE en tant que stagiaire au sein de la Ligue cet été.

#### POUR INFORMATION POINT PARTENARIAT

Notre stagiaire en communication et marketing étant en congés, le Président présente le point partenariat.

#### PROPOSITION DE BUDGET COMMUNICATION

Il est abordé la possibilité de mettre en place des informations directement aux licenciés de la ligue et/ou une newsletter via MailChimp.

Plusieurs abonnements et formules existent. Il est préconisé, par l'ensemble du C.A., d'établir un retro planning de diffusions sans dépasser 4 mailings /an.

Le budget prévisionnel intégrera ces dépenses dans le budget de la commission communication/marketing.

#### PROPOSITION DATE REUNION DES ORGANISATEURS ET PRESIDENTS DE CLUBS

La réunion des organisateurs et présidents de clubs se tiendra le samedi 7 novembre prochain. Le lieu reste à déterminer (voir avec le CDOS 11 à Carcassonne).



## PROPOSITION DATE CA 2020 ET AG 2021

### Date CA

Le prochain CA se tiendra le samedi 19 décembre 2020 à Carcassonne.

L'ordre du jour comportera :

- le résultat de l'exercice 2020
- la validation du BP 2021,
- la fiche de poste de l'agent administratif

### AG 2021

L'AG de la Ligue est fixée au samedi 30 janvier 2021. Le lieu reste à déterminer.

Les listes candidates doivent être, sous peine d'irrecevabilité, envoyées au plus tard 45 jours francs avant l'Assemblée Générale de la Ligue. Ces candidatures sont adressées par lettre recommandée avec accusé de réception, le cachet de la poste fait foi, au siège de la L.R.TRI. ou par l'intermédiaire du dispositif de saisine par voie électronique mis en place, le cas échéant, par la L.R.TRI..

Il faudra communiquer sur ce point début novembre.

Nous devons constituer une commission régionale de surveillance des opérations électorales qui est chargée de veiller au respect des dispositions prévues par le règlement intérieur fédéral, de vérifier l'éligibilité des candidats, du bon déroulement des opérations...

Cette commission doit se composer de 3 personnes minimum.

Le Président souhaite que 4 personnes intègrent cette commission.

Il propose d'intégrer comme président de cette commission Vivien MEUNIER (qui nous a déjà aidé sur les dossiers CNDS), ainsi que Nicolas QUENETTE comme adjoint (qui est actuellement en contrat d'apprentissage au sein de la ligue). Reste à trouver 2 autres personnes.

## QUESTION DIVERSES

### Point financier :

Un point financier est présenté. Les effets du COVID devraient amener un résultat final inférieur d'environ 30 % par rapport à nos prévisions 2020. Néanmoins, nous devrions avoir un excédent en fin d'exercice.

A noter en recette des subventions et pass compétition en nette baisse et en charges des dépenses non engagées au niveau des stages et championnats de France.

Chaque responsable de commission devra envoyer son budget prévisionnel pour la saison 2021 au Trésorier avant mi-octobre.

Il est rappelé que le Trésorier propose au Bureau Exécutif l'ensemble du budget prévisionnel 2021, et que celui-ci demande l'avis au Conseil d'Administration. Enfin, il est présenté à l'Assemblée générale pour approbation.



Michel SERRADELL tient à rappeler que la gestion d'une association, comme celle d'une entreprise, doit être saine et rigoureuse. C'est aussi la recherche du financement le mieux adapté tant au point de vue des investissements que de la gestion quotidienne. Nous gérons des fonds de nos adhérents, clubs et organisateurs et toute décision doit être prise sur des considérations objectives et non personnelles.

Le Président de la CRA propose d'annuler la pénalité d'arbitrage non fourni pour la saison 2020.

Une seule personne s'abstient, cette proposition est adoptée.

Une information sera faite auprès des clubs.

Les formations d'arbitrage 2021 se feront en visioconférence, seuls les nouveaux arbitres de 2020 et 2021 devront assister à une formation physique, ce qui devrait réduire considérablement les frais de formation.

**Véhicule de service :**

Il conviendra d'ajouter sur le contrat de travail de Thomas que la Ligue accepte que le CTL utilise le véhicule mis à sa disposition pour ses trajets domicile/travail.

**Agent administratif :**

Mme Séverine PUCHE demande d'envisager le passage au groupe 6 de Soledad CAMACHO, Agent administratif et de développement

Après débat, il est décidé de réexaminer cette question lors du prochain C.A. A l'appui d'une proposition de fiche de poste le C.A. étudiera la pertinence de répondre favorablement ou non à cette demande.

Fin de la réunion vers 16h00

Daniel BOISSIERE  
Président

Jérôme PARIS  
Vice-Président

Philippe GUIRAUD  
Secrétaire